



NOUVEAUTÉ POUR CETTE ANNÉE 2010 LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE

Nos mayeurs sous les drapeaux

Hervé Jamar (Hannut) et Olivier Winnen (Lincen), deux expériences bien différentes

Dans quelques mois, les jeunes âgés d'au moins 18 ans pourront, sur base volontaire uniquement, effectuer leur service militaire. Le mayor de Hannut estime la mesure globalement positive. Un avis que ne partage pas son voisin de Lincen, qui compare son service militaire à un voyage en autobus...

Un peu plus de 17 ans après la suspension de la conscription, le gouvernement belge a revu sa copie. Cette année 2010 verra la réintroduction du service militaire, mais sur base volontaire. Les jeunes recrues (18-26 ans) recevront une formation militaire d'un an avant d'être affectés dans l'unité de leur choix, en fonction des besoins de la Défense.

Le député-bourgmestre hannutois Hervé Jamar trouve l'idée plutôt positive. "L'armée a pris une autre orientation, aujourd'hui, avec ses missions de paix qui ont pris le dessus, estime-t-il. Permettre à des jeunes d'aider un peuple en difficulté, c'est une bonne chose. C'est aussi valorisant pour l'image de l'armée. Et il s'agit d'une ouverture vers ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un emploi".

Son service, Hervé Jamar l'a accompli dès 1988. Au départ prévu pour aller gratter la rouille des canions dans une compagnie de chars à l'Elzenborn, le Hannutois s'est finalement retrouvé comme juriste en Allemagne. "La veille de ma mobilisation, je me suis blessé au foot à l'entraînement", explique-t-il. En attendant son incorporation reportée, sur les conseils de son savoir-badiner, je suis allé travailler quelques semaines chez l'exercit butois Renaud Des-

reux. Là-dessus, lors de mon incorporation, l'armée m'a envoyé comme juriste au premier corps d'état-major des forces belges en Allemagne. J'ai défendu des dossiers devant le conseil de guerre et aidé les militaires en difficulté. "Douté pour les plaidoiries, le militaire Jamar l'était moins pour les techniques militaires. "Les de manœuvres, j'ai dû participer à une séance de tir, se souvient-il. Nous disposions chacun de cinq balles. Au terme de l'exercice, ma cible était vide, et celle de mon voisin était criblée de neuf balles... Ben oui, je m'étais trompé de cible..."

Le bourgmestre lincennois Olivier Winnen garde de moins bons souvenirs de son passage sous les

OLIVIER WINNEN:
"GLOBALEMENT, J'AI DÉCOUVERT A L'ARMÉE LA BÊTISE"

HERVÉ JAMAR: "ON A FAIT LE MUR POUR ALLER AU CARNAVAL DE COLOGNE"

drapeaux, en 1967. "Je devais rentrer au service administratif à l'extrême militaire de Châteaux explique-t-il. Mais le site allait devenir une base de l'OTAN quelques mois plus tard. Les deux premiers mois d'instruction, je les ai donc passés... comme... déménageur! Nous étions des manœuvres à l'entraînement à bon marché, au service de l'armée." Olivier Winnen s'est finalement retrouvé comme téléchiffreur à Besenyechain. "Là, sur le temps de midi, nous allions



Le Hannutois Hervé Jamar (à gauche), épousé par son service militaire? Le Lincennois Olivier Winnen (à droite), tel qu'il apparaît en page 2 de son carnet militaire. Le bourgmestre de Lincen n'aimait pas être traité comme un sous-fifre

BAP

Envie de t'engager?

155 JEUNES POURRONT ÊTRE ACCUELLIS CETTE ANNÉE

L'idée d'effectuer ton service militaire t'intéresse? Forme le numéro gratuit 0900/33 348 ou visite le site www.mil.be sur lequel tu trouveras des infos utiles. "Les jeunes qui nous appellent sont enregistrés, mais nous ne prenons pas encore les inscriptions", précise la colonie Domi-

mique Posters, responsable de la communication au service des ressources humaines de la Défense. "Il faut attendre que le parcours législatif soit terminé. Nous estimons que cela sera en ordre dès avril. Nous pourrions alors engager quelque 150 militaires." (D.D.H.)



H. Jamar et le rangement à BAP

DIBERT DE NOE